

Déclaration à la presse de M. François Mitterrand, à l'issue des 43ème consultations franco-allemandes au sommet, Château de Rambouillet, mardi 29 mai 1984.

Mesdames et messieurs,

- Le Sommet franco-allemand de Rambouillet s'achève et nous venons devant vous, M. le Chancelier de la République fédérale allemande et moi-même, pour répondre aux questions de votre choix et vous dire rapidement le point où nous en sommes.
- Auparavant je voulais vous indiquer que, le chancelier et moi, nous souhaitons vous dire ce que nous pensions à l'occasion des cérémonies qui auront lieu le 6 juin en France et des relations franco-allemandes. Aucune démarche n'a jamais été entreprise par la République fédérale allemande, par ses dirigeants, à cet égard. C'est dire à quel point la célébration du 40ème anniversaire du débarquement en France a été traitée dans un esprit de retenue et de délicatesse par la République fédérale allemande. J'ai moi-même entretenu le chancelier Kohl, lors de ma visite à Sarrebruck, de ce sujet, en remarquant qu'il y avait une concomitance des dates qui faisait que l'Europe d'il y a un demi siècle célébrait à sa façon les événements tragiques qui l'avaient divisée et que l'Europe d'aujourd'hui célébrait à sa façon les éléments qui la rassemblent.
- Dès le 8 juin des anciens combattants allemands s'inclineront dans le souvenir des victimes allemandes de cet épisode de la guerre. Le gouvernement français sera représenté.
- Le 7 juin, nous nous retrouverons en Grande-Bretagne pour un autre rendez-vous : le sommet des pays industrialisés. Nous aurons l'occasion de marquer de cette façon l'unité qui s'est créée, l'alliance et l'amitié, qui ont été voulues au lendemain de la deuxième guerre mondiale et qui s'est épanouie depuis lors.
- M. le Chancelier de la République fédérale allemande et moi-même sommes convenus que nous nous retrouverons pour célébrer nos morts en un lieu qui marque l'histoire : fin septembre, nous nous inclinerons devant des tombes allemandes et devant des tombes françaises, en particulier à Verdun. Ainsi, l'anniversaire des combats passés, et définitivement passés, sera-t-il suivi peu après de cérémonies qui marqueront que nous sommes engagés sans retour dans l'avenir sur la base d'une amitié franco-allemande dont dépendront beaucoup d'autres choses.
- Peut-être, M. le Chancelier pourrait-il s'exprimer à ce sujet avant que nous abordions le compte-rendu de nos travaux.

Evoquons maintenant les grands problèmes qui occupent à l'heure actuelle la tension mondiale, en tout cas la nôtre : l'Europe, ses développements, le sommet européen de Fontainebleau, sa préparation, ses suites et la réunion au sommet des pays industrialisés de Londres, la semaine prochaine, les relations entre les pays y participant, leurs relations avec les autres, à l'Est, à l'Ouest, le tiers monde. Nous avons aussi discuté particulièrement, le chancelier et moi, du déroulement des conflits autour du Golfe persique.

- Sur le plan économique et dans le même cadre de discussions qui iront nourrir Fontainebleau et Londres, nous avons parlé des problèmes qui touchent l'évolution des taux d'intérêt de l'argent, du budget de la Communauté `CEE` et nous avons noté, puisque c'est le sujet même de nos entretiens, que dans les relations franco-allemandes, de réels progrès pouvaient être constatés. C'est ainsi que l'on avait engagé, il y a quelques temps, vous vous en souviendrez, un

consensus et constater que l'on était engagé, il y a quelques temps, nous nous en sommes rendu compte, en débat sur les normes pour les aligner, les harmoniser, de sorte qu'il n'y ait plus, ou le minimum possible, d'embarras aux échanges. Et nous avons constaté que 120 normes ont été établies en correspondance étroite, qu'en particulier les normes françaises, étudiées par les laboratoires compétents, ont été acceptées par nos partenaires allemands.\

Pour la défense et la sécurité, nous avons constaté que le Traité de l'Elysée, particulièrement les dispositions que nous avons mises en vigueur nous-mêmes, l'an dernier, que tout cela fonctionnait bien et se développait. Sur le -plan purement pratique et factuel, vous savez que l'accord a été signé sur l'hélicoptère anti-char. Un groupe de travail a été formé sur les satellites d'observation, tandis que les exercices communs des armées de terre - ils sont classiques - se poursuivent.

- Pour la recherche et l'industrie, toujours pour m'en tenir aux décisions concrètes, un forum pour la coopération en matière d'électronique et d'informatique a été décidé. La coopération spatiale a fait l'objet de conversations approfondies et les problèmes d'environnement et de pollution ont été traités, en particulier le problème des pluies acides destructrices de forêts et le problème du plomb dans l'essence qui exigent, d'une part, une entente étroite - puisque dans ce domaine il n'y a pas de frontière - et, d'autre part, une adaptation de l'industrie à cette évolution d'assainissement nécessaire.\

Pour les télécommunications, conversations aussi et décisions de travail en commun sur la télévision par satellite, les différents types de satellites, lourds, moins lourds, ou légers, qui permettront de suivre les évolutions de la production industrielle. De même pour la radiophonie cellulaire et la mise en place des interconnexions nécessaires entre les systèmes allemand et français.

- Enfin, pour les douanes, afin de faciliter les communications, les échanges, non seulement nous avons noté les décisions prises pour améliorer les franchises pour le passage des voyageurs - notamment dans les sommes d'argent qu'ils peuvent, en valeur, détenir - mais aussi et surtout, le chancelier et moi-même, après avoir parlé longuement, avons décidé de procéder dès maintenant - l'application étant étudiée à très bref délai par les autorités compétentes - à l'abolition de toute formalité pour les voyageurs, les personnes entre l'Allemagne et la France, la France et l'Allemagne.

- Vous le voyez, nous avons beaucoup travaillé, nous avons pas mal abouti. La preuve en est que mon exposé a été par nécessité fort long. M. le Chancelier peut-être a quelque chose à ajouter. Après quoi, vous pourrez nous poser les questions que vous voudrez.\

QUESTION.- Monsieur le Président, vous avez parlé avec le chancelier de la situation dans la région du Golfe. Est-ce que je pourrais savoir votre commentaire ou votre analyse de la situation ?

- LE PRESIDENT.- Nous en sommes restés au -plan des informations mutuelles. Les considérations générales vous les connaissez, l'importance que nous accordons, sur le -plan historique à ce conflit entre l'Irak et l'Iran qui depuis longtemps est considéré par nous comme un élément parmi les plus importants de l'époque et notre souhait très vif de voir survenir un arrangement dans l'honneur des deux pays. Devant les développements de cette affaire et les éventuelles ou réelles initiatives américaines, de toutes façons les deux gouvernements, allemand et français, se consulteront.\

QUESTION.- Monsieur le Président vous avez parlé avec le chancelier de l'idée de supprimer les formalités entre l'Allemagne et la France. Quel délai envisagez-vous ?

- LE PRESIDENT.- Pour les personnes, il faut simplement que les administrations se mettent en -état d'exécuter cette décision. A priori, on sait bien que les problèmes administratifs sont toujours assez longs, mais nous sommes là pour les accélérer, cela ne devrait pas durer longtemps. En tous cas, nous nous sommes fixés, nous, pour objectif d'en avoir fini dans les semaines qui viendront.\

QUESTION.- Je souhaiterais demander au Président de la République et au Chancelier fédéral également ce qu'ils pensent de l'affaire du satellite luxembourgeois.

- LE PRESIDENT.- De mon côté j'ajouterai simplement que l'important est de dire qu'il existe une volonté de l'Allemagne fédérale et de la France de mettre en oeuvre un projet qui épousera,

comme je l'ai dit tout à l'heure, les évolutions techniques, c'est-à-dire qui ira vers la construction de matériaux moins chers et plus souples et qui pratiquement occupera le terrain que l'on prétend remplir.\

QUESTION.- Monsieur le Président, Monsieur le Chancelier, avez-vous parlé du problème de l'endettement du tiers monde, du malaise qui semble régner actuellement dans les banques occidentales, américaines en particulier, quel degré de gravité y attachez-vous et y aura-t-il des positions communes ou voisines françaises et allemandes au sommet de Londres à ce sujet ?

- LE PRESIDENT.- Je ne peux qu'ajouter que cela a été en effet l'un des objets principaux de nos débats. Que nous considérons que parmi les effets nocifs des taux d'intérêts réels de l'argent, élevés, l'un des effets les plus dommageable est bien l'accroissement colossal de l'endettement du tiers monde, et donc la remise en cause des dispositions qui avaient été prises pour juguler une série de crises particulières qui mettaient en péril le système bancaire. L'Allemagne et la France, là-dessus sont très décidées à saisir les intéressés.\

QUESTION.- Une question sur la construction européenne. J'ai compris que le Chancelier Kohl vous applaudissait pour votre idée d'une Europe à deux vitesses, mais il a dit qu'il ne fallait exclure personne. Cependant, si les Britanniques continuent à trainer les pieds et s'il n'y a aucun résultat au sommet de Fontainebleau, est-ce que cela veut dire qu'à vous deux et plus quelques autres, vous ferez une super-Europe qui irait très vite en laissant derrière ceux qui hésitent ?

- LE PRESIDENT.- D'abord je corrige. L'Europe à plusieurs vitesses, ce n'est pas mon idée. C'est une idée qui a été évoquée, déjà depuis plusieurs années, par beaucoup d'autres responsables et qui dans certains domaines est entrée dans les faits. Il y a par exemple l'Airbus qui est fabriqué par quatre pays dont trois appartiennent à la Communauté : la Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale, la France et puis un pays qui n'y appartient pas : l'Espagne. Il y a Ariane, il y a le Jet, avec les dix de la communauté plus la Suède, plus la Suisse et il y a ... on pourrait continuer comme cela. C'est donc entré dans les faits, bien avant mon discours de Strasbourg. J'ai simplement pris en compte cette réalité en indiquant qu'il me paraissait tout à fait inactuel, inopportun de m'opposer à ce qui est une réalité et donc qui correspond à un besoin.

- L'Europe à deux vitesses n'était pas du tout le thème de mon exposé de Strasbourg, mais c'était une considération venue dans le fil du discours. Deuxièmement, il faut appliquer le traité de Rome. La bonne application, la seule application du traité de Rome devrait déjà par elle-même résoudre bien des problèmes. Dans le mode de votation, unanimité, majorité et dans les règlements budgétaires. Car tout cela, déjà, était prévu par les créateurs du traité de Rome. C'est un traité fort bien fait, et la conférence de Messine avait déjà abordé la plupart des problèmes dont nous parlons aujourd'hui. Troisièmement, il existe plusieurs traités de la Communauté, la CECA, par exemple, le traité de Rome, qui est le principal, les accords de Lomé. Nous pensons que pour les pays qui veulent - chacun est volontaire - se diriger vers un resserrement de la politique, des Etats, une invitation doit être faite. A priori, personne n'est éliminé, personne n'est écarté, en tout cas, personne au sein de l'Europe des Dix, qui sont nos amis et nos compagnons. A eux de se déterminer. Je vous remercie.\